

Décret

Générale

colonial

Décret n° 18-452-1934 Personnel colonial.

n° 18-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 juin 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

rendu sur la proposition du Ministre des colonies, M. Ravallier, procureur de la République près le tribunal supérieur d'appel de Djibouti, chef du service judiciaire de la Côte française des Somalis, a été chargé de l'expédition des affaires courantes de la colonie, à compter du 9 juillet 1934, date du départ de M. Chapon Baissac, gouverneur des colonies, admis à faire valoir ses droits à la retraite, jusqu'à l'arrivée du gouverneur titulaire.